



# PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Monsieur le préfet de la Nièvre  
Monsieur Joël MATHURIN  
PREFECTURE  
40 rue de la Préfecture  
58026 NEVERS CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan

Ile Saint Louis, le 15 août 2017

Monsieur le préfet,  
Cher Monsieur MATHURIN,

C'est avec un certain enthousiasme que je m'adresse à vous. J'attendais de bien connaître le dossier, les lieux, les élus et les décideurs, la commune, le département, l'édifice, les habitants, la région, avant de me permettre de vous soumettre un projet crédible, complet et alternatif à la destruction de l'église d'Asnan (58420).

Phares De France est l'aboutissement de plusieurs années d'observations, de réflexions et de recherche de solutions sur la sauvegarde du patrimoine local et l'essor des territoires ruraux.

Nous croyons, profondément et sincèrement, à la ruralité. Nous croyons que le pays peut être sauvé par les territoires ruraux aujourd'hui désertifiés.

**C'est pourquoi, notre projet repose non seulement sur la restauration complète de l'église d'Asnan, sur sa reconstitution de centre de vie et sur la dynamisation économique de la commune d'Asnan et ses alentours. C'est ainsi que nous parlons de TrioConcept : le partage de valeurs humaines + la sauvegarde de l'église d'Asnan (patrimoine local et national) + création d'une activité économique locale permettant d'obtenir les ressources nécessaires à l'entretien du patrimoine (ici, il est prévu un commerce à Asnan pour Asnan et les communes environnantes avec produits et embauches locaux).**

C'est en m'adressant à vous, à votre sens des responsabilités, à vos valeurs de partage, que mon enthousiasme grandit.

La mairie d'Asnan a obtenu de votre préfecture et du diocèse de NEVERS l'autorisation de détruire « son » église. Le vote de la municipalité a eu lieu avant notre « intervention » et la construction d'un vrai dossier alternatif.



# PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Nous avons rencontré à deux reprises le maire, Madame Christine FAVIER, le père François-Xavier REVENEAU de la paroisse et les Asnantais.

Tous sont unanimes pour souhaiter la sauvegarde de l'église si une solution était trouvée.

**Ma présente démarche est de vous demander de bien vouloir suspendre toute autorisation de destruction, le temps de vous présenter et de présenter à Madame FAVIER le dossier factuel, qui tient compte des impératifs de sécurité des personnes (aujourd'hui, préservées par vos mesures prises sur place) et de conservation du patrimoine.**

Votre ancien sous-préfet, Monsieur Nicolas Régny, semblait avoir une volonté surprenante de détruire l'église d'Asnan. Monsieur Michel Robquin, votre « nouveau » (pour ce territoire) sous-préfet aura certainement un regard plus juste sur ce dossier.

**Permettez-moi, Monsieur Mathurin, de vous solliciter un rendez-vous au date et lieu de votre convenance, afin que notre association puisse vous présenter son travail, qui satisfera, nous le croyons, tout le monde, vous, le maire, la commune, le département, les habitants et les citoyens des autres communes et régions.**

Etant à votre pleine disposition, je vous prie de croire, Monsieur le préfet, cher Monsieur Mathurin, en l'expression de mes salutations et de celles de mes coéquipiers les plus sincères et respectueuses.

  
Didier Laquet

PJ :

- . info de Phares De France,
- . info de Asnan et son église,
- . appels aux dons et adhésions,
- . lettres au maire, Madame Favier.

Copie, avec votre respect, au sous-préfet par intérim, Monsieur Michel Robquin.

**Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :**

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEIjYMrjQ>

**Aimez et partagez notre page Facebook :**

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>